



Documentation de: N_MISSION_CONTRAT_AIDE

Date de création de la documentation 07/06/2018

Date de dernière mise à jour 07/06/2018

Nom

Missions des contrats aidés

Objet

Définir les missions assurées par les personnes recrutées pour les écoles, collèges et lycées dans le cadre de contrats aidés.

Présentation du concept

CUI : contrat unique d'insertion

CAE : contrat d'accompagnement vers l'emploi

Le contrat unique d'insertion - contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) constitue la déclinaison, pour le secteur non-marchand, du « contrat unique d'insertion » (CUI). Il a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

Entités responsables

Service chargé des affaires financières